LE COURRIER DU RETRAITÉ n°98

94

Fédération Générale des Retraités de la fonction Publique
Section départementale du Val de Marne

Secrétaire : Micheline REDOUTÉ
138, Bld de Créteil 94100 SAINT-MAUR
Tel : 06 30 77 15 50

ISSN : 1626 - 3634

Trésoriers : Guy MALZAC Bât B La Closerie
38, avenue Gabriel Péri
94450 LIMEIL-BRÉVANNES
Tél : 01 45 69 42 96

et

Gilbert LIMAROLA
47, rue Jean Moulin
94300 VINCENNES
Tél : 06 14 55 28 29

ÉDITORIAL

Micheline Redouté secrétaire départementale

Voilà plus d'un mois que le mouvement des lycéens a mis en lumière la dégradation du service public d'éducation. Depuis, au-delà de la solidarité avec cette jeunesse courageuse, un grand nombre de citoyens les ont rejoints face aux difficultés du quotidien : pouvoir d'achat en baisse constante, coût du carburant, de l'énergie, réduction de tous les services publics. Les plus faibles sont les plus touchés, et désormais **le discours austéritaire** du gouvernement, assorti, pour occulter les questions sociales, de la seule réponse policière et de la mise en valeur par les médias de la violence de groupes extérieurs, ne peut que susciter la colère.

Malgré le calme des impressionnantes manifestations des 24, 31 octobre et du 5 novembre (1,5 million de manifestants ce jour-là) cette **colère croît désormais** devant les **atteintes patentes à la démocratie**. Mais éloigner les manifestants du centre de Paris ne règle pas les questions sociales et ne répond pas aux **revendications légitimes**.

Il n'y aurait plus d'argent pour les satisfaire ?

*Comment accepter l'austérité pour les salariés et les retraités (« privilégiés » à partir de 2000€ !) alors qu'on ne remédie pas aux inégalités flagrantes en rétablissant une justice fiscale qui ferait rentrer des milliards dans les caisses de l'État ? Refus de la taxe Zucman en avril (y compris par le RN qui prétend défendre les faibles !). Elle visait à rétablir l'égalité devant l'impôt pour 1800 foyers fiscaux environ, des super-riches qui, proportionnellement, paient 2 fois moins d'impôt sur le revenu que la moyenne des citoyens, grâce à l'optimisation fiscale et au report des bénéfices des grosses entreprises dans les holdings.

*Comment accepter que le travail soit mal rémunéré, tandis que les entreprises du Cac 40 ont versé au 2ème trimestre plus de 60 milliards de dividendes à leurs actionnaires ?

*Comment accepter que l'on augmente le coût de la santé pour tous les citoyens et que les exonérations de cotisations sociales patronales grèvent les recettes de la Sécurité Sociale ?

*Comment accepter la dégradation de tous les services publics (Éducation Nationale, Hôpital, justice, pompiers…) et, depuis plus de 10 ans, le gel du point d'indice des fonctionnaires qui travaillent dans ces services publics ?

Bien sûr **on brandit l'épouvantail de la dette** et de la faillite de l'État. *En fait la dette contribue à enrichir le monde de la finance* (voir p. 2)

Ne nous laissons donc pas impressionner par le discours catastrophiste diffusé par les médias au service des puissances d'argent.
Soutenons les luttes citoyennes et, en tant que retraités ciblés dans le prochain budget (5,5 milliards d'euros à économiser sur les retraites), affirmons nos revendications légitimes et notre refus de tels choix.

Manifestation nationale des retraités jeudi 19 novembre 2026
11H : rassemblement gare Montparnasse
13H : manifestation vers les Invalides *(tract p.8)*



Journal du 13 novembre 2026

SOMMAIRE

P.1 : Éditorial

p.2-3 : L'épouvantail de la DETTE

p.4 -5: Urgence pour nos SERVICES PUBLICS *(manifestations lycéens)*

p.5 : Le statut des fonctionnaires

p.5 : Menaces sur la Maison Des Syndicats

p.6 : les profits de TOTAL

p. 7 : Budget : les retraités résistent

p.8 : Tract 19 novembre Manifestation Nationale des retraités

p.9 :Commission Exécutive du 94 (2026-2029)

p.10 : Cotisations 2026

LE CHANTAGE de la CRISE DE LA DETTE

Micheline REDOUTÉ

Citations de Romaric Codin : article de Médiapart du 7 septembre 2026
« la crise de la dette : un récit conservateur à visée répressive »

Actuellement **on ne nous parle que de LA DETTE**

1) On s'inquiète du fort endettement de la France : 3595 milliards d'€, soit 119 % du PIB fin 2ème trimestre 2026, chiffre faramineux pour tous les citoyens.
2) On crie au surendettement. Les dépenses sociales ne seraient plus supportables.
3) On pointe du doigt la hausse excessive des dépenses des administrations publiques.
4) On nous accuse de nuire aux générations futures en léguant à chaque enfant 50.000 € de dette.
5) Et enfin on parle du risque de voir les investisseurs fuir la France et ses taux d'intérêt en hausse (4,72 % fin septembre 2026).
6) **On entretient** donc **la peur d'une crise de la dette.**

OR

1) Beaucoup de pays riches ont un endettement supérieur à leur PIB (Japon, USA, Canada, Royaume-Uni…).
2) La France n'est pas un ménage surendetté limité dans le temps pour rembourser ses dettes. L'État continue, il peut prélever l'impôt, emprunter, investir.
3) En réalité les dépenses des administrations publiques sont restées stables entre 2017 et 2024 selon un rapport de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques de juillet 2025.
4) Par ailleurs des économistes soulignent que chaque enfant, en plus de notre système social, hérite de beaucoup plus d'actifs des administrations publiques (infrastructures, terrains, bâtiments, actions…).
5) Quant aux investisseurs, ils misent sur la solvabilité des pays riches comme la France et sont très demandeurs de notre dette vu son taux élevé qui représente une bonne affaire, un bon investissement pour eux !
6) Crise de la dette vraiment ? En 1994 le taux de refinancement était de 8,3 % et personne ne parlait de crise de la dette.



En fait la crise de la dette est un récit d'épouvante**,**
« une narration qui a une fonction politique ».

Il s'agit de **JUSTIFIER L'AUSTÉRITÉ** comme seule solution possible pour rassurer les marchés qui pèsent sur l'État. Elle vise, pour augmenter les profits, à réduire les dépenses sociales redistributives, détruire les services publics qui échappent au marché, et à ne pas répondre aux attentes sociales (emploi, augmentation des salaires et des pensions, du point d'indice des fonctionnaires). « Il s'agit toujours de renforcer la domination du capital sur l'État et le travail » aux dépens des citoyens qui souffrent et qui, même en travaillant, s'appauvrissent.



L'épouvantail de la crise de la dette dans un pays riche

« La vraie fonction du récit sur la crise de la dette, c'est l'assurance-vie d'une politique qui ne cesse d'échouer ».

(suite p.3)

(suite de la page 2)

Et pourtant **on ne parle que de continuer à éponger le coût des intérêts de la dette** (en 2025 plus de 60 milliards d'€ qu'empochent les investisseurs auxquels on emprunte, des puissances d'argent (banques privées, assurances, fonds de pension…) dont 50 % sont des investisseurs étrangers. Des sommes qui ne sont donc pas réinvesties en France.
Mieux vaudrait, pour trouver une alternative, **se pencher sur l'origine de l'augmentation fulgurante de la dette**. Au-delà du coût du COVID c'est surtout une politique budgétaire de cadeaux fiscaux aux grosses entreprises qui a puisé dans les réserves de l'État (211 milliards d'€ d'aides par an non ciblées et sans contrôle). La cour des comptes évoque des fraudes, tandis que la presque suppression de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés et la flat tax qui, ramenée à 30 %, a fait baisser l'impôt sur les revenus du capital, ont asséché les recettes de l'État.

« L'ennui c'est qu'**aucun autre chemin que l'austérité n'est toléré** : ni la réduction des transferts vers le capital, ni une augmentation de la contribution du capital, ni une réorganisation de la dette. » Pour cela **il faut un rapport de force**, « un soutien du corps social déterminé à abattre la domination du capital sur la société » et offrir une alternative.

Mais, impulsé par les lycéens et les étudiants, le **mouvement de contestation** qui soulève le pays depuis plusieurs semaines est **porteur d'espoir**.
Dans le calme s'exprime l'exigence de démocratie des citoyens qui défendent les valeurs de la République.













La prise de conscience est manifeste dans le fort mouvement social actuel. **Il faut réorienter les dépenses de l'État** en arrêtant la politique de baisse d'impôts des grandes entreprises, en redéveloppant nos services publics en souffrance, en réindustrialisant, en investissant dans la transition écologique, non délocalisable et créatrice d'emplois, pour relancer la consommation intérieure, augmenter les recettes de l'État afin de préserver notre modèle social redistributif.



URGENCE POUR NOS SERVICES PUBLICS

Micheline REDOUTÉ
Reporter principal pour les photos de manifestations : Marie-Claire GOURINAL

À force d'ignorer les alertes de la population et de négliger les revendications, le gouvernement, faisant la part belle au privé qui mise sur la destruction des services publics pour gagner des parts de marché, a rendu de plus en plus difficile la vie des citoyens. L'éloignement des services de proximité a créé des inégalités entre les territoires. Les économies de moyens et la diminution du nombre de fonctionnaires, tandis qu'on embauche des contractuels sans formation**, ont peu à peu dégradé la Fonction Publique**. D'où le rassemblement pour la Fonction Publique et le mouvement de grève du 29 septembre, 1er temps fort de la rentrée sociale.

Mais c'est le mouvement des lycéens qui a fait éclater la colère et dénoncer particulièrement le **délabrement du service public d'éducation** en France. Ils ont mis au grand jour ce que disait de façon abstraite le recul de la France dans le classement européen : 27ème et en dessous de la moyenne européenne. Conditions lamentables d'accueil dans de trop nombreux lycées (locaux non entretenus, toilettes absentes, problèmes de chauffage et manque de protection contre la canicule), classes surchargées partout, professeurs non nommés à la rentrée ou non remplacés, absence d'infirmières scolaires, de CPE, conditions d'orientation angoissantes.









Honte à un pays riche qui ne se soucie pas de ses jeunes, de son avenir ! Il est vrai que l'on considère souvent que l'on n'est un vrai citoyen que si l'on est « productif », tandis que les autres (jeunes, retraités, chômeurs, malades) représentent un coût qu'il faut diminuer le plus possible. Et eux ont besoin des services publics que l'on détruit.

Et tous les services publics, délabrés, étaient là le 5 novembre pour témoigner. Faut-il rappeler la situation de **l'Hôpital Public** qui tient grâce au dévouement des hospitaliers ! Urgences saturées, longs délais d'attente, insuffisance de moyens et de personnels qui croulent sous les tâches et finissent par fuir, vu la faible rémunération de la Fonction Publique





Les pompiers, mis à rude épreuve et salués pour leur engagement pendant la longue canicule, étaient également présents dans le flot des manifestants car, fonctionnaires territoriaux quand ils sont professionnels, ils subissent eux aussi les restrictions de moyens (canadairs, véhicules, masques et équipements à renouveler) alors qu'ils mettent leur vie en danger.

(suite p.5)

(suite de la p.4)

Tous les personnels des 3 FP (État, Hospitalière et Territoriale), entravés dans leurs missions, mal rémunérés, subissent un déclassement social et finissent parfois par quitter la Fonction Publique si utile à tous les citoyens tout au long de leur vie. Car ce sont les fonctionnaires qui font vivre notre modèle social.

Le fort mouvement actuel de contestation sera-t-il entendu ?

Les manifestations persistantes influeront-elles sur le budget qui se prépare ? Le gouvernement donne des signes de fébrilité et a convié les responsables syndicaux à

la **conférence sociale du 10 novembre,** mais

*les quelques petites avancées proposées sur le SMIC (anticipation d'un mois de la hausse de 0,6 %, soit environ 7€) ne correspondent pas aux attentes justifiées de la population.

*et l'**exclusion de la Fonction Publique** de ces discussions n'est pas de bon augure. Elle est conviée séparément à une autre réunion, mais le gel depuis 15 ans du point d'indice de la FP est toujours d'actualité. Les salaires, peu attractifs, ne permettent pas de recruter correctement. Dans la catégorie C les salaires les plus bas sont inférieurs au SMIC et l'« indemnité différentielle » versée pour un alignement sur le SMIC n'est pas prise en compte pour la retraite.

La Fonction Publique et les services publics ne sont donc pas une priorité, alors que **la population tient à des services publics de qualité.** Quel mépris pour la demande des citoyens ! Il faudra donc continuer.

. **« Nous refusons l'inacceptable »** pouvait-on lire sur une pancarte de manifestant !

De l'importance de la FONCTION PUBLIQUE et des FONCTIONNAIRES protégés par un STATUT

Le statut du fonctionnaire est la pièce maîtresse du PACTE RÉPUBLICAIN.

S'il soumet le fonctionnaire à des **contraintes** pour assurer aux citoyens l'égalité d'accès aux services dans tout le pays, il **garantit** une Fonction Publique de qualité (recrutement sur concours) dévouée à l'intérêt général et non à des intérêts particuliers.

Il **protège** le fonctionnaire de décisions arbitraires, garantit sa neutralité envers les usagers et son indépendance envers les politiques. Le fonctionnaire évite ainsi de subir des pressions et peut exercer sa mission avec impartialité, dans le respect de la laïcité.

Or cette qualité de service s'est dégradée avec l'introduction des exigences de performance et de concurrence du privé qui exercent une pression sur les employés et détruisent psychiquement nombre d'entre eux.

Ces exigences sont totalement à l'opposé de la notion de SERVICE PUBLIC et nuisent à la qualité des services rendus aux usagers.

MENACES sur la MAISON DES SYNDICATS du Val de Marne, la MDS

Depuis 1987 la Maison Des Syndicats du 94, grâce à des conventions entre le Conseil Départemental et les organisations syndicales, leur a permis de réunir des milliers de salariés et de favoriser le dialogue social. Mais depuis le changement de majorité au Conseil Départemental, la MDS est menacée : réduction des personnels et des heures d'ouverture. Les organisations syndicales n'ont pas reçu de subventions et risquent d'être expulsées. La FGR-FP 94 « hébergée » par la FSU, est concernée.

Cela entre plus généralement dans la volonté actuelle d'entraver le fonctionnement des instances qui, même si elles n'ont qu'un rôle consultatif, permettent de dialoguer et de faire entendre des avis sur les projets politiques. C'est le cas des **C**onseils **D**épartementaux de la **C**itoyenneté et de l'**Â**ge qui fonctionnent mal dans de nombreux départements et du **H**aut **C**onseil de la **F**amille de l'**E**nfance et de l'**Â**ge dont l'existence est actuellement menacée.

Le gouvernement ne cherche pas à augmenter ses recettes

Non écoutés par un gouvernement qui n'entend pas satisfaire les revendications des lycéens, les jeunes sont majoritairement soutenus par la population qui supporte les restrictions budgétaires et souffre de la flambée des prix. En octobre et en novembre ils ont entraîné dans leur sillage des flots de manifestants écœurés par le refus du gouvernement de changer quoi que ce soit dans sa politique qui appauvrit les citoyens tandis que les actionnaires des très grosses entreprises bénéficient de profits indécents.

TOTAL ÉNERGIES et les RAFFINEURS s'en mettent plein les poches

Marie-Claire GOURINAL

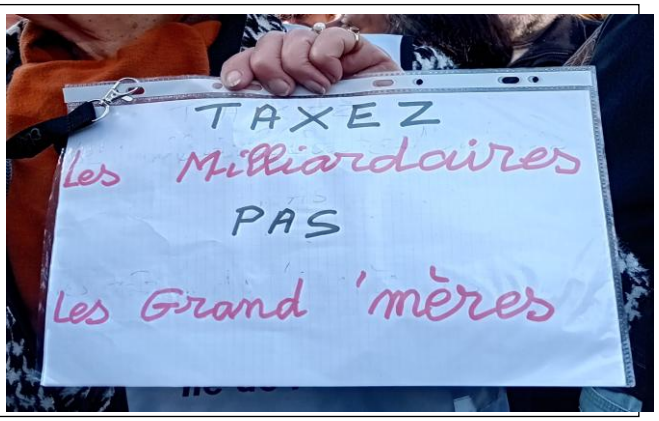
Alors que les prix à la pompe flambent, les superprofits explosent. Le groupe a engrangé 5,4 milliards de dollars de bénéfice pour le seul deuxième trimestre 2026, soit le double de l'année précédente, dopés par la flambée des cours des hydrocarbures liée à la guerre d'Israël et des Etats Unis contre l'Iran.

Si Total prétend ne pas faire de marges en France, c'est grâce à l'optimisation fiscale : la multinationale n'a payé l'impôt sur les sociétés que 6 fois depuis 2015, et quand elle l'a réglé, c'était au minimum 83,7 millions d'euros en 2024, contre 3 milliards pour LVMH.

En France, c'est le raffinage qui génère du profit et le gouvernement n'a débloqué que 450 millions d'aides supplémentaires aux français, sans annoncer de plafonnement des marges de raffinages.

En revanche, les actionnaires peuvent déjà compter sur une nouvelle rallonge : le groupe a annoncé le 5 octobre 2026 consacrer 2,5 milliards de dollars aux rachats de ses propres actions au quatrième trimestre, contre 1,5 milliard lors des derniers trimestres. Il prévoit aussi d'augmenter son dividende de plus de 5 % par an jusqu'en 2030.

La solution ? « Nationaliser cette entreprise montée de toutes pièces par la force publique et qui s'appuie sur son réseau diplomatique. Il n'y a aucune raison que Total ne revienne pas dans le giron public. »
(Éric Sellini, coordinateur CGT du groupe, 8 octobre 2026).



LES RETRAITÉS RÉSISTENT

Le Projet de budget pour 2027 et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, rejetés par l'Assemblée Nationale en octobre, sont actuellement en cours d'examen au Sénat. De nouveaux efforts sont demandés aux retraités *considérés comme favorisés* par rapport aux actifs. 5,5 milliards d'euros !!! *(tract p.8)*

Mais **Les Retraités se sont déjà, serré la ceinture.**

Soumis depuis 1993 à 5 réformes de la retraite (1993, 2003, 2010, 2014 et 2023) les retraités ont subi le report de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

*Depuis 1993, l'indexation des pensions ne se faisant plus sur les salaires, mais sur l'inflation, **le niveau de vie moyen des retraités a progressivement décroché par rapport à celui des actifs** selon les rapports du **C**onseil d'**O**rientation des **R**etraites.

*Le taux de remplacement (rapport entre la 1ère pension et le dernier salaire) s'est fortement érodé dans le public comme dans le privé.

*Et l'indexation sur l'inflation, inscrite pourtant dans la loi, n'étant pas respectée (sous-indexation fréquente ou même suppression pure et simple pendant quelques années), les pertes subies depuis 2017 vont de 3,5 à 6 mois de pension cumulés selon les catégories.

Pour résister, les retraités se sont toujours mobilisés avec les organisations syndicales du Groupe des 9.

Ils sont parvenus

***à faire changer le regard de l'opinion publique** sur eux : ils ne sont pas des « nantis » égoïstes, avec une pension moyenne de 1575 € nets par mois selon la **D**irection de la **R**echerche, des **E**tudes, de l'**E**valuation et des **S**tatistiques, 11% d'entre eux sont sous le seuil de pauvreté et ils se battent aussi pour les jeunes.

***à faire reculer le gouvernement :**

-suspension partielle de la réforme des retraites de 2023 jusqu'en 2028,

-maintien de l'abattement fiscal de 10 % pour les familles de 3 enfants et plus,

-restauration dernièrement de l'indexation des pensions au 1er janvier,

-et le 14 octobre maintien de l'indexation des complémentaires AGIRC-ARRCO



Intervention de Jacques Brillet, secrétaire général de la FGR-FP, à la Bastille le 14 octobre dernier pour les complémentaires AGIRC-ARRCO



Mais comme le gouvernement revient toujours à la charge contre les faibles, il faut **nous mobiliser une nouvelle fois contre ce budget** le jeudi 19 novembre, alors même qu'aucun effort n'est fait pour chercher des recettes fiscales du côté des profits indécents réalisés par de très grosses entreprises, au lieu d'imposer unilatéralement l'austérité.

(voir tract p.8)

COMMISSION EXÉCUTIVE DÉPARTEMENTALE (94) 2026 -2029 : 16 membres



Secrétaire :
Micheline REDOUTÉ
(déléguée Régionale IDF suppléante)

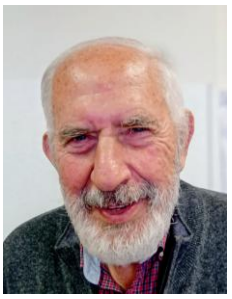
Trésorier :
Guy MAL



Secrétaire adjointe
Dominique BALDUC



Trésorier adj
Gilbert LIMA



Délégué Titulaire au CDCA :
Joël CHENET
Suppléant : Marc LESVIGNES



Autres membres de la CE :

Jean AMAR



Ghislaine BAUMANN



Alice BÜRING



Hélène HOUGUER



Nadine



Marc LESVIGNES



Nicole MEDJIGBODO

Danièle ROBIN

Gérard PRIMEL

COMMISSION de VÉRIFICATION des COMPTES

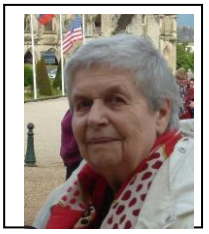
André LANTZ



Marie-Claire GOURINAL









COTISATIONS 2026 des ADHÉRENTS DIRECTS

LE BARÈME a été MODIFIÉ

Barème 2026- des cotisations des adhérents directs (AD)
(Pour les **adhérents des syndicats** ou groupements **affiliés** à la FGR-FP,
la cotisation FGR est incluse dans la cotisation syndicale.)
La cotisation des AD est due par année civile.
A régler : au cours du 1er semestre, directement à la section départementale
Libeller le chèque à l'ordre de: FGRFP 94 BRED Banque Populaire.
A adresser à :

Guy MALZAC,
38 avenue Gabriel Péri
bâtiment B la Closerie
94450 LIMEIL-BRÉVANNES

OU

Gilbert LIMAROLA
47 rue Jean Moulin
94300 VINCENNES

Pour recevoir votre carte d'adhésion,
joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

L'adhésion à la FGR-FP comprend :
1°)Le service du bulletin national et celui de la section départementale.
2°)Elle permet d'obtenir tous renseignements nous concernant auprès des services administratifs du siège national, 20 rue Vignon 75009 Paris.
3°)Elle ne donne lieu à aucune réduction d'impôts, contrairement à l'adh.synd.



Guy
MALZAC
Trésorier

Gilbert
LIMAROLA
Trésorier adjoint



ADHÉRENTS DIRECTS

Pension mensuelle ***BRUTE***	*COTISATION annuelle*
Jusqu'à 1150 €	21 €
De 1151 € à 1320 €	29 €
De 1321 € à 1450 €	34 €
De 1451 à 1700 €	43 €
De 1701 à 1900 €	47 €
De 1901 à 2200 €	56 €
De 2201 à 3000 €	63 €
Au-delà de 3000 €	74€

ADHÉRENTS de l'ARFEN

(adhérents du SE-UNSA et du SNPDEN
souhaitant rester à la FGR-FP)
Cotisation par année civile

Pour tout contact s'adresser à
Jean-Pierre LANÇON
Tél : 03 64 17 48 03
Mail : jepi.lancon@gmail.com
10 rue Calixte Souplet 02100 St-QUENTIN

FAIRE UN NOUVEL ADHÉRENT : UNE PRIORITÉ POUR CHACUN D'ENTRE NOUS

Si vous connaissez un(e) retraité(e) de la Fonction Publique (d'État, Hospitalière ou Territoriale) qui n'est pas adhérent(e) à la FGR-FP, syndiqué€ ou non, faites-lui connaître notre publication départementale ou le Courrier National.

Contactez Guy MALZAC (01 45 69 42 96) ou Gilbert LIMAROLA (06 14 55 28 29) et faites-lui parvenir le formulaire ci-dessous rempli *(adresses des trésoriers en début de page)*.

Voici les coordonnées d'un(e) retraité(e) de la Fonction Publique, non adhérent(e) d'un syndicat:

NOM……..PRÉNOM……

ADRESSE……

CODE POSTAL…… VILLE…….

TÉLÉPHONE……Adresse électronique…….